DROIT D'ENFANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

PRÉAMBULE

Cette année encore, fut celle de nombreuses transformations pour la fondation Droit d'Enfance. Le travail réalisé avec le concours des services de l'Etat a permis sur le plan institutionnel de finaliser la démarche de modification des statuts de la fondation Droit d'Enfance. Ces changements sont actés au Journal Officiel par l'arrêté du 15 février 2022. Les résultats des élections du Conseil d'Administration qui ont suivi ont permis la reconduction de Monsieur Bernard Durand comme Président, de pourvoir la majorité des trois collèges et nous avons l'honneur d'accueillir Madame Florence Ghilbert, sous-préfète des Yvelines, désignée comme commissaire du Gouvernement.

Dans le cadre du dialogue social, d'autres élections ont permis de renouveler le CSE avec désormais des représentants du personnel provenant de presque l'ensemble des établissements de la Fondation.

Sur le plan opérationnel, comme le montrent les rapports d'activité 2022 des établissements ou services de la Fondation, l'ensemble des bénévoles et des professionnels est resté fortement mobilisé et nos principaux objectifs ont été tenus. Cet engagement a permis le développement d'actions concrètes au quotidien avec et auprès des enfants, des adolescents, des jeunes majeurs et dans le cadre du soutien à la parentalité.

On retiendra notamment au cours de cette année :

- Le re-conventionnement de la mission de la prévention spécialisée
- L'évaluation interne de Cap Alésia
- L'autorisation de l'extension de l'activité MECS et création d'un lieu d'accueil d'urgence pour les jeunes en situation de prostitution sur le CD 93
- La nouvelle implantation sur le CD92 par la création d'un service Semi-Autonomie
- L'ouverture du pavillon ado sur Saint-Chéron et du service d'accueil familial sur le CD91
- L'ouverture d'une MAF sur les Yvelines Nord
- La création de la commission gestion immobilière et du patrimoine
- La mission à la demande DGCS d'une cartographie et d'un maillage territorial d'acteurs de la société civile soutenant et accompagnant les mineurs en situation de prostitution, leurs proches et les professionnels qui œuvrent à leurs côtés.

Cette dynamique d'ensemble, le travail en équipe de direction élargie, sur un mode coopératif et en lien avec les besoins des CD ont permis de concrétiser à l'échelle de la Fondation un plan opérationnel 2023-2028, soit trente-deux projets structurants qui ont été présentés lors d'un séminaire en novembre et validé en CA en décembre 2022.

Malgré un contexte général aux horizons incertains, la mobilisation des acteurs de la Fondation a donc permis en cette année 2022 de définir en toute humilité un cap et des perspectives traduites par des actions et des activités de qualité. Pour autant nous constatons ici et là une dégradation structurelle des moyens qui nous sont alloués. Notre rigueur de gestion ne pourra pas tout résoudre sur ce plan. Il faudra en 2023 que les financeurs soient autrement au rendez-vous de ces ambitions et du dialogue de gestion.

Bernard DURAND
Président

Michel HOCHART
Directeur Général

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 4

La Gouvernance 6

Les Commissions 6

Les faits marquants 7

Les chiffres-clefs 7

La Direction Générale 8

NOS ÉTABLISSEMENTS 8

Paris 10

- CAP Alésia 10
- Relais Alésia 12
- Service de Prévention Spécialisée - Les Réglisses 14

Seine-Saint-Denis - Les Nouveaux Cèdres 16

- Maison d'Enfants à Caractère Social 16
- Service de Semi-Autonomie 16
- Service de Placement à Domicile 16

Essonne - Villa Jeanne & Françoise Dolto 18

- Centre Maternel Villa Jeanne et Crèche Arc-en-Ciel 18
- Maison d'Enfants à Caractère Social 20
- Service d'Accueil Modulable 22
- Service d'Accueil Familial 23

Yvelines - Parcours Augustin Méquignon 24

- Service Éducatif du Développement de l'Autonomie 25
- Maison d'Accueil Familial 25
- Service de Placement Familial 26
- SAJ - Le Rebond 27
- Maison d'Enfants à Caractère Social 27
- Service d'Accueil Temporaire & Immédiat 28
- Service d'Accueil & d'Accompagnement à Domicile 28

116 000 Enfants Disparus 30

Service Social International 32

Direction Générale 34

Partenaires 36

Contact 38

Droit d'Enfance – Fondation Méquignon

www.droitdenfance.org

Crédit photo : Droit d'Enfance / Adobe Stock

PRÉSENTATION

Droit d'Enfance développe en Île-de-France, sur le territoire national et à l'international des activités diverses dans le champ de la **protection de l'enfance**. Sa volonté est de penser le parcours institutionnel de l'enfant ou du jeune adulte au plus près de son environnement tout en permettant des éloignements temporaires si cela se révèle nécessaire. L'objectif est, en toute situation, d'apporter **des réponses institutionnelles souples et variées**, partagées et pensées pour chaque situation.

Droit d'Enfance se donne pour missions de :

- **Faire vivre le projet pour l'enfant** en pensant son parcours au sein de l'institution dans une continuité éducative **afin d'éviter, dans la mesure du possible, toute rupture préjudiciable à l'enfant.**
- **Diversifier les accompagnements** au sein de l'institution et en lien avec tous les partenaires éducatifs ou de droit commun (parents, Éducation Nationale, partenaires médicaux sociaux, mission locale, etc.) en faisant appel, si nécessaire, à l'action de bénévoles pour **enrichir les possibilités éducatives et sociales.**
- **Soutenir les parents** dans la constitution d'un lien avec leur enfant. Les parents doivent être reconnus dans leurs droits et soutenus dans leur implication dans la construction et le suivi du projet pour l'enfant.

Ces missions sont déployées au sein de différents services et établissements :

- **Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)** pour accueillir les jeunes de 3 à 21 ans.

- **Maisons d'Accueil Familial** pour accueillir les enfants âgés de 3 à 18 ans, dispositif hybride et novateur permettant à l'enfant de grandir tout en conservant des repères parentaux.

- **Services d'Accueil Temporaire et Immédiat (SATI)** pour accueillir en urgence les mineurs de la naissance à 18 ans.

- **Service d'Accueil de Jour (SAJ)** pour accompagner les enfants de 6 à 19 ans autour d'un dispositif de veille et de réussite éducative.

- **Services de Placement avec Accompagnement à Domicile (SPAD)** qui s'adresse aux enfants de 3 à 21 ans et permet leur maintien au domicile grâce à la mise en place d'une intervention éducative intensive auprès d'eux et de leurs familles. Un accueil en urgence en cas de crise dans la famille reste possible sur un établissement.

- **Services de Semi-Autonomie** offrant à des jeunes entre 15 et 21 ans un accompagnement adapté en appartements collectifs ou individuels, sur site ou en ville. Celui-ci permet de se projeter dans des conditions de vie autonome tout en bénéficiant de l'accompagnement quotidien de nos éducateurs spécialisés.

- **Services de Placement Familial** pour accueillir les mineurs de 0 à 21 ans au sein de familles d'accueil accompagnées par une équipe technique.

- **Service de rencontres médiatisées spécialisées** avec des psychologues cliniciens pour des familles en grande difficulté psychique. L'enjeu est de permettre le respect du droit des usagers en étayant et accompagnant les enfants dans la durée, dans les relations avec leurs parents. Cet accompagnement aboutit parfois à une évolution des droits de visites et d'hébergement.

- **Centre Maternel** pour les jeunes femmes enceintes et mamans jusqu'aux 3 ans de l'enfant afin de les accompagner vers l'autonomie et dans les relations précoces avec leur enfant. Le centre dispose d'une crèche pour les enfants entre 3 mois et 3 ans.

- **Service de Prévention Spécialisée** au sein duquel les éducateurs interviennent et agissent directement sur le terrain auprès des 12-21 ans dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptations sociales.

- **116 000 Enfants Disparus**, numéro d'appel d'urgence, joignable 24h/24 et 7j/7, gratuit et européen dédié à la cause des disparitions de mineurs (fugues, enlèvements parentaux, enlèvements criminels…) et aux problématiques qui y sont liées.

- **Service Social International** dont Droit d'Enfance est le représentant officiel en France et qui accompagne des enfants et des familles confrontés à des problèmes juridiques et sociaux complexes dans une situation internationale.

23 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
DANS LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

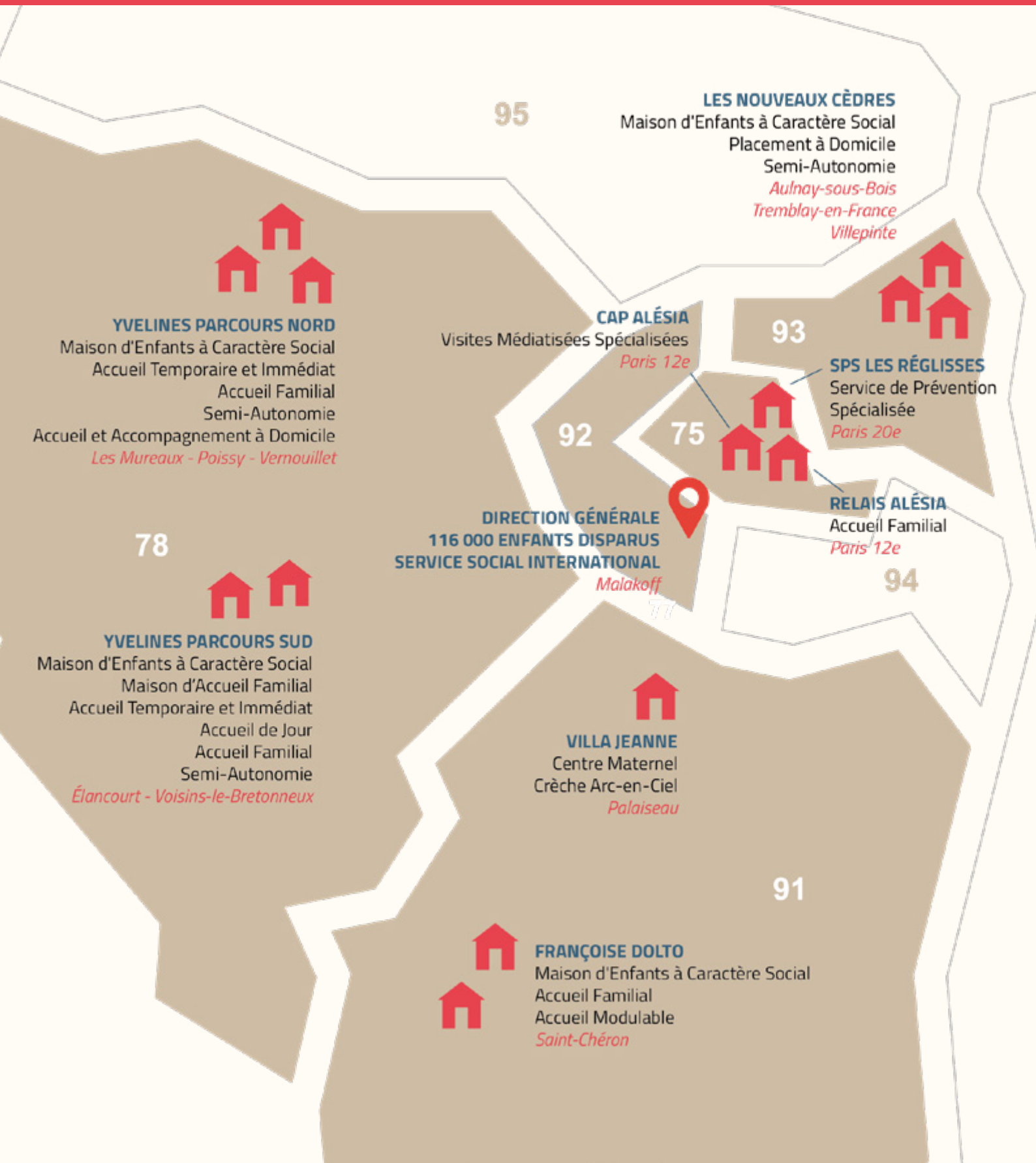

LA GOUVERNANCE

Une fondation a pour objet **la réalisation d'un intérêt général à but non lucratif.** Elle est créée pour exécuter une œuvre au moyen des biens qui lui sont affectés. Les fondations ne disposent pas d'Assemblée Générale, la gouvernance s'articule autour du **Conseil d'Administration** et du **Bureau**.

Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par ans. Ses membres sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers tous les ans.

Le Conseil d'Administration choisit, parmi ses membres élus, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Bureau est élu pour 2 ans. **Le Directeur Général est nommé par le Président** après avis du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

- Bernard DURAND - Président
- Jean-Pierre DEBUISSON - Vice-Président
- Gérald COVAS - Vice-Président
- Philippe MARGUERIT - Trésorier
- Danielle LEFEBVRE - Secrétaire

- Florence GHILBERT - Commissaire du Gouvernement
- Martine DESRUES - Administratrice
- Philippe JOND-NECAND - Administrateur
- Michel DE FRANCE - Administrateur
- Pierre DELATTRE - Administrateur
- Nicolas PERRAULT - Administrateur
- Bernard RAMON - Administrateur
- Michèle SALVAT - Administratrice
- Armelle LE BIGOT-MACAUX - Administratrice
- Patrick RADJEF - Administrateur

LES COMMISSIONS

Ces commissions ont **un rôle de soutien** auprès du Conseil d'Administration et l'aident à préparer ses décisions. Celles-ci sont au nombre de trois et sont ouvertes à des membres extérieurs au Conseil d'Administration.

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

PRÉSIDENT
GÉRALD COVAS

COMMISSION ÉTHIQUE

PRÉSIDENT
PIERRE DELATTRE

COMMISSION FINANCIÈRE

PRÉSIDENT
PHILIPPE MARGUERIT

COMMISSION GESTION IMMOBILIÈRE & PATRIMOINE

PRÉSIDENT
JEAN-PIERRE DEBUISSON

LES FAITS MARQUANTS EN 2022

SEMINAIRE STRATÉGIQUE & OPÉRATIONNEL 2023-2028

En novembre 2022, l'ensemble des directeurs et chefs de service ont été réunis en présence du Conseil d'Administration afin de présenter ce plan ambitieux pour Droit d'Enfance.

LUTTE CONTRE CONTRE LE PHÉNOMÈNE DES RIXES

Le SPS les Réglisses (75) a lancé le projet « Souviens-toi de moi » visant à lutter contre la recrudescence des rixes dans le 20e arrondissement de Paris.

EXTENSION ET CRÉATION D'UN GROUPE ADOS DANS LE 91

Un nouveau pavillon réservé aux adolescents a été créé au sein de l'établissement permettant un accueil mieux adapté de ces derniers.

CELLULE D'ÉCOUTE POUR LA PROSTITUTION DES MINEURS

Dans le cadre du plan national, Droit d'Enfance a été chargée de lancer cette cellule en partenariat avec le 119.

EXTENSION DU PROJET RACINE À MADAGASCAR

En 2022, le Service Social International a accompagné 45 personnes adoptées et a étendu le projet à un 4e pays.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE AUX NOUVEAUX CÈDRES

Sylvie Moulin, jusqu'alors cheffe de service a été nommée Directrice des Nouveaux Cèdres en Seine-Saint-Denis (93)

COLLECTIF CAUSE MAJEUR

La fondation Droit d'Enfance a intégré le collectif qui plaide en faveur d'un meilleur accompagnement des jeunes majeurs .

STREAM ON FOR KIDS

A l'occasion de la Journée Internationale des Enfants Disparus, un événement caritatif sur Twitch a permis de collecter 8 238 €.

LES CHIFFRES CLÉS

639 enfants et adolescents accueillis

624 jeunes suivis dans le cadre de la prévention spécialisée

309 dossiers ouverts par le SSI France

1 858 visites médiatisées ou consultations familiales

1 313 dossiers ouverts par le 116 000 Enfants Disparus

400 professionnels engagés

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Située à Malakoff, **la Direction Générale de Droit d'Enfance réunit l'ensemble des fonctions administratives et stratégiques** de la Fondation ainsi que les équipes du 116 000 Enfants Disparus et du Service Social International.

Dans un contexte économique tendu et un environnement juridique complexe, les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) doivent avoir le souci permanent de la qualité des actions proposées et de leur adaptation aux évolutions sociétales, tout en tenant compte de la commande publique. Proposer une organisation efficiente et pérenne reste un enjeu majeur pour Droit d'Enfance **afin d'améliorer l'existant et être en capacité de développer l'offre de service.**

Droit d'Enfance possède une organisation décentralisée fondée sur la subsidiarité et donc une Direction Générale réduite aux seules fonctions support. Elle est chargée de **coordonner l'action des différents dispositifs, d'impulser des actions communes, de garantir la cohérence et de contrôler l'ensemble.** L'enjeu est de stimuler des synergies au service de la qualité d'accueil des enfants, de la qualité de vie au travail et de l'innovation pédagogique.

SES OBJECTIFS

- **Orienter les dispositifs de Droit d'Enfance** vers leurs missions sociales avec une capacité de décision au plus proche de la vie quotidienne des enfants et des salariés.
- **Faire travailler ensemble des professionnels** de métiers différents afin de fournir des prestations adaptées à des besoins clairement identifiés.
- **Permettre le développement de nouveaux projets** d'accueil en lien avec l'évolution des besoins des territoires.
- **Susciter l'innovation** pédagogique.
- **Optimiser** les ressources.

CINQ AXES MAJEURS SONT PRIVILÉGIÉS

1. **Garantir** la cohérence de l'ensemble tout en stimulant les synergies entre les dispositifs.

2. **Fournir** aux dispositifs de Droit d'Enfance les prestations supports nécessaires à une action ajustée à leur cœur de métier dans le cadre d'une amélioration permanente de la qualité.

3. **Initier** une politique des ressources humaines, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, favorisant une plus grande autonomie de tous les professionnels.

4. **Rationaliser** les coûts de fonctionnement de l'activité.

5. **Proposer** une politique partenariale contribuant à la notoriété de Droit d'Enfance et de ses actions.

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Les décisions prises par le Conseil d'Administration et leur mise en œuvre dans les établissements nécessitent l'expertise des services de la Direction Générale pour **soutenir et accompagner les transformations** en cours et à venir. Seuls des salariés disposant **d'une vision globale et transversale** de la Fondation peuvent concourir à ces missions. Le Comité de Direction Général remplit cette mission.

DIRECTEUR GÉNÉRAL	DIRECTRICE ADMINISTRATIVE & FINANCIERE	DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES	DIRECTRICE QUALITÉ, PROSPECTIVE & COMMUNICATION	DIRECTEUR TECHNIQUE
MICHEL **HOCHART**	CÉDRIC **VANTOMME**	VALÉRIE **CHEREAU**	SANDRINE **PEPIT**	VINCENT **HO**

UN LIEU IDENTIFIÉ

Le site de Malakoff est **un centre opérationnel au service des établissements et de la construction d'une culture commune** grâce aux fonctions support qu'il abrite. Grâce à sa position centrale, à équidistance des différents établissements, et à la proximité du réseau de transport, ce lieu s'inscrit dans **un contexte idéal** pour abriter les réunions des salariés, des directeurs et de la gouvernance.

Ce lieu est dédié :

- aux réunions du Conseil d'Administration, aux réunions du Bureau, aux réunions des commissions ;
- aux réunions des cadres et du CODIR ;
- aux réunions du Comité Social et Économique (CSE) ;
- aux rencontres Président/Vice-Présidents/Directeur Général ;
- aux réunions de travail avec tous les partenaires extérieurs de la Fondation ;
- aux formations collectives dispensées en interne aux professionnels de Droit d'Enfance.

Enfin, sa situation géographique **facilite les rencontres avec les acteurs politiques et décisionnels** des départements.

Présentation du plan opérationnel et stratégique de la fondation Droit d'Enfance - Novembre 2022

CAP ALÉSIA

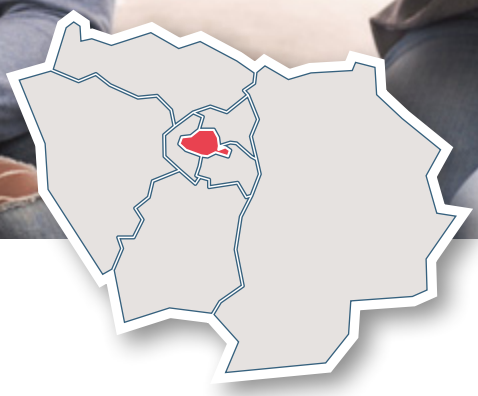

PARIS

SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES SPÉCIALISÉES

Directrice : Céline TEIXEIRA

80 bd de Reuilly - 75012 Paris

01 53 17 16 16

cap.alesia@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Les psychologues de CAP Alésia **assurent depuis plus de 20 ans des visites médiatisées et des entretiens familiaux**, pour un travail thérapeutique centré sur le lien parents-enfants, ses meurtrissures et ses voies de restauration. Le service est composé de 9 personnes dont 7 psychologues cliniciens.

Le dispositif assure une **évaluation de la dynamique familiale**, et permet à l'enfant, en marge de ce que son placement lui apporte, de constituer des repères identificatoires familiaux, et de donner un sens à son placement.

Il s'agit de repérer et de soutenir les capacités des parents, sans méconnaître leurs fragilités et défaillances, et de soutenir l'enfant pour qu'il intègre « la réalité » de ses parents. Le travail clinique est de **créer, soutenir ou restaurer le lien de filiation** mis à mal par les accidents de vie et par le placement, et de valoriser les processus de différenciation psychique.

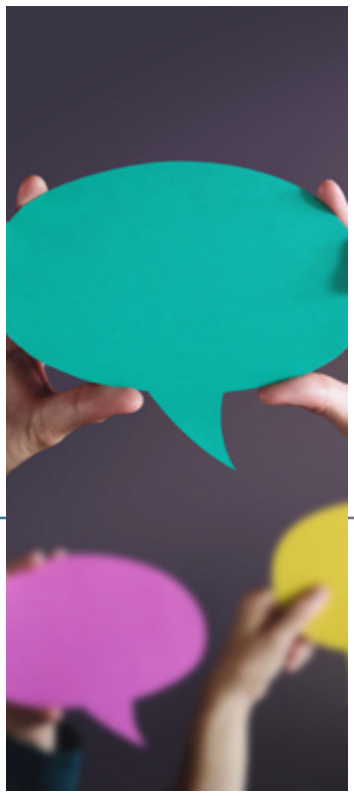

ACTIVITÉS

L'évaluation interne menée avec le concours du service Qualité de Droit d'Enfance a donné lieu à **un rapport finalisé en décembre 2022**. Toute l'équipe a participé, ainsi que des parents, des enfants et partenaires.

Depuis le 1er septembre 2022, la direction de CAP Alésia est assurée par la directrice du Relais Alésia, Céline TEIXEIRA. Le rapprochement entre les 2 services est perceptible au travers du nombre de situations partagées : **8 enfants en famille d'accueil au Relais** ont des visites médiatisées menées par CAP et une première réunion regroupant les salariés des 2 services, s'est tenue en novembre 2022. Toutefois, le rapprochement géographique entre les deux services initialement prévu a été abandonné.

Actuellement, la volonté de Droit d'Enfance est de faire réévaluer le montant de la visite médiatisée en l'adaptant à la réalité du travail effectué et de soutenir **une diversification de l'activité de CAP Alésia** à partir des compétences existantes. Dans ce but, des psychologues de l'équipe ont entamé des formations : thérapies familiales et clinique de la concertation.

5 psychologues de CAP Alésia coaniment également la formation interne des nouveaux salariés de Droit d'Enfance. L'équipe de CAP Alésia a fait appel à Isam Idriss, psychologue, responsable de la consultation transculturelle de l'hôpital Avicenne de Bobigny afin de monter en compétences sur ce sujet. D'autres formations sont également menées par les psychologues (COPES, Champs Croisés) et l'équipe bénéficie d'une supervision avec le Docteur Alberto Eiguer ainsi que d'un séminaire résidentiel annuel.

PERSPECTIVES

- **Réévaluation** du prix de la visite médiatisée avec le département de Paris.
- **Diversifier l'activité** de CAP Alésia.

CHIFFRES CLÉS

1 858 heures de visites médiatisées
dont **1 061** pour le département de Paris

235 enfants reçus dont **121** parisiens

101 nouvelles demandes dont **26** acceptées

RELAIS ALÉSIA

SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

Directrice : Céline TEIXEIRA

19 rue de la Véga - 75012 Paris

01 53 02 92 92

relais.alesia@droitdenfance.org

PARIS

PRÉSENTATION

Le Relais Alésia peut accueillir **jusqu'à 35 jeunes** en famille d'accueil, âgés de 0 à 21 ans avec 5 places réservées à l'accueil d'enfants parisiens ayant des besoins spécifiques.

Le soin est la résultante d'une prise en charge institutionnelle complexe dont voici les éléments : présence soutenue des référents auprès des enfants, implication des parents, consultations régulières des enfants, entretiens réguliers avec les parents, analyses de la pratique, participation aux réunions concernant l'enfant, lien avec les services de l'ASE, réunions de formation continue. Toutes les situations nécessitent u**n dispositif de suivi de proximité intensif** ainsi qu'un important travail de partenariat.

Le rythme des rendez-vous et des visites peut être augmenté selon le besoin de la situation. L'équipe cherche à être la plus réactive possible. Elle est composée de référentes éducatives, psychologues, d'assistantes de direction, 24 assistantes familiales, une cheffe de service, une directrice.

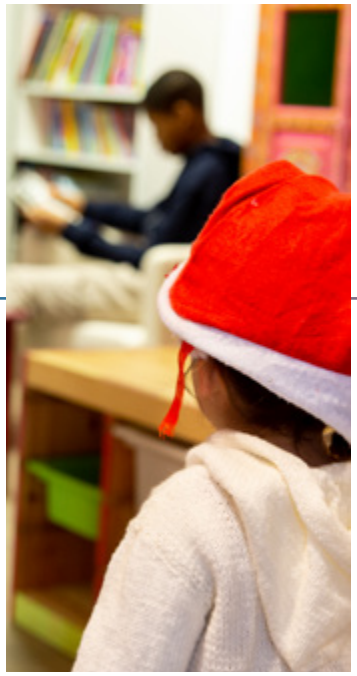

ACTIVITÉS

En 2022, l'équipe du Relais Alésia a poursuivi l'évolution impulsée en 2021 en consolidant le travail mené.

Cette phase a débuté par **la réorganisation des locaux** et l'investissement des lieux par les équipes. En ce sens, un espace dédié aux assistantes familiales a été créé ce qui ancre symboliquement leur place au sein du service.

Les outils de la loi 2002, qui étaient jusqu'alors existants dans les pratiques mais pas formalisés, ont également été renforcés. Des séances de travail ont conduit à **l'écriture du règlement de fonctionnement** qui met en synergie les dynamiques du travail institutionnel : écriture sur la référence-coréférence, et le travail de visites médiatisées par exemple.

Ces temps de réflexions, d'écriture, ont permis à l'équipe d'orienter son travail autour **d'objectifs communs et clairement définis.** La tenue des dossiers est aujourd'hui harmonisée, les professionnels ont des fiches de poste à jour, des outils adaptés et opérationnels, l'ensemble du service est informatisé et les professionnels sont équipés pour le travail à distance ce qui les rend aussi davantage mobiles. Les assistantes familiales sont désormais incluses dans le travail institutionnel autour de l'enfant à chaque fois que la situation le permet : participation aux synthèses d'admissions, participation à certains écrits, réflexions communes.

En 2022, **trois séjours ont été organisés**. L'un d'entre eux a d'ailleurs été le premier séjour coordonné directement par l'équipe éducative. Ces moments furent l'occasion de partager avec les enfants et de dégager des axes d'accompagnement individuels supplémentaires. **Deux mini-séjours** ont également été mis en place pour un enfant accueilli sur la microstructure qui est hospitalisé en pédopsychiatrie.

L'activité de médiation canine a vu le jour cette année. Cette activité nouvelle a été un levier pour certains enfants, qui rencontraient des difficultés à se déplacer ou encore à respecter un cadre et des limites.

Un projet sophrologie a été pensé en 2022 et sera mis en place début 2023. Ce nouvel outil de soin autour des émotions, faisant appel à un intervenant extérieur, est une nouvelle porte d'entrée dans le travail avec les enfants et leurs familles.

Différents temps festifs (repas de fin d'année, fête de Noël, fête institutionnelle) ont jalonné l'année afin de fédérer et créer une nouvelle dynamique d'équipe. Pour les dernières assistantes familiales arrivées, ces temps informels furent l'occasion d'échanger sur leur quotidien avec les enfants accueillis et ont permis de faire vivre une dynamique de service en dehors des temps plus institutionnels. Les enfants, eux, apprécient particulièrement ces moments de retrouvailles propices aux nouvelles rencontres et à des rires francs.

CHIFFRES CLÉS

7 admissions

7 assistantes familiales recrutées

34 enfants ont séjourné dans le service

255 heures de visites médiatisées

PERSPECTIVES

Réécriture du projet d'établissement avec le soutien du responsable qualité de la Fondation et **l'organisation d'un COPIL** au mois de janvier.

Au premier semestre 2023, **un CVS sera également mis en place**, bien que la loi n'oblige pas le Relais Alésia à s'en doter. En effet, l'établissement souhaite axer le travail avec les familles et les enfants vers une coopération pour développer le pouvoir d'agir de chacun. Cet organe sera également un atout pour mettre en exergue le savoir expérientiel et cette démarche viendra alimenter les différents projets à venir ou déjà mis en oeuvre, celui autour de la sophrologie notamment.

Pour l'année 2023, le service poursuit donc son élan avec **une activité dense et de nouveaux projets.**

SPS LES RÉGLISSES

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Directrice : Muriel BOUCHET

5 rue Pierre Bonnard - 75020 Paris

01 43 66 58 15

club.reglisses@droitdenfance.org

PARIS

PRÉSENTATION

Le SPS Les Réglisses intervient sur des secteurs géographiques des portes du XXème, déterminés lors de la signature des Conventions entre le SEPLEX, la ville de Paris et le service lui-même. Ils ont pour caractéristiques communes **d'accueillir de façon régulière des groupes de jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation**, vivant des situations de ruptures familiales, scolaires, professionnelles, sociales, judiciaires et/ou culturelles.

Le "travail de rue", point de départ des accompagnements sociaux dans une approche globale du public visé, permet de **créer un lien éducatif** avec les jeunes rencontrés sur l'espace public et de **faire émerger des axes de travail avec eux** (scolarité, insertion professionnelle, démarche administrative ou judiciaire, santé, etc.) .

L'action éducative est donc conduite avec l'ensemble des professionnels et partenaires concernés, dans le respect de 3 principes fondamentaux : **la libre adhésion, l'anonymat et l'absence de mandat nominatif.**

SOUVIENS-TOI DE MOI

ACTIVITÉS

Malgré les difficultés de recrutement, les éducateurs du SPS **ont accompagné 624 jeunes** sur l'année 2022, dont 88% en accompagnement renforcé. Les jeunes filles, moins visibles sur l'espace public, ne représentent que 24% du public accompagné sur le territoire.

Les principales problématiques repérées chez les jeunes accompagnés par les éducateurs restent, comme chaque année, **la scolarité (43%), l'insertion professionnelle (35%) et les conduites à risques (31%).**

Concernant la lutte contre le décrochage scolaire, les solutions apportées sont différentes d'un secteur à l'autre : présence quotidienne à la sortie des collèges, projets en partenariat avec les établissements scolaires ou rencontres bimestrielles.

De nombreuses actions ont été poursuivies dans le cadre de **la lutte contre les rixes** sur les trois secteurs : maraudes, création d'outils de prévention, séjours et chantiers éducatifs, actions solidaires, et médiations entre groupes rivaux lors de tensions extrêmes comme les éducateurs ont dû le faire après l'agression au couteau d'un jeune garçon de 17 ans. Victime et agresseur étaient connus des éducateurs, ils ont alors rassemblé les trois leaders de chaque groupe pour une médiation qui s'est soldée par un apaisement des tensions, sans pratique de revanche.

Dans la continuité de l'année précédente, **les actions citoyennes et solidaires ont été poursuivies**, seul ou avec des partenaires (maraudes, distributions alimentaires, collectes et distributions de produits d'hygiène, collectes et distributions de vêtements...). Ces actions sont souvent initiées par les jeunes eux-mêmes, très sensibles à la détresse humaine environnante.

Une vingtaine de chantiers éducatifs ont été réalisés permettant à l'équipe éducative de travailler à l'insertion professionnelle, sur les problématiques individuelles (conduites à risques, justice, santé, scolarité, famille), leur implication dans la rénovation ou l'évolution de leur quartier et l'acquisition de nouvelles compétences (découverte de métiers).

CHIFFRES CLÉS

624 jeunes accompagnés

dont **24%** de jeunes filles

84,5% des 12-21 ans
en accompagnement individuel

La permanence mensuelle de soutien psychologique aux familles et aux jeunes, mise en place depuis plus de deux ans, a été reconduite en 2022, avec une présence importante des familles plus que des jeunes eux-mêmes, malgré la souffrance psychologique qu'ils témoignent auprès des éducateurs. Le SPS a pu se doter du financement de 0,2 ETP à cet effet via l'appel à projet de l'ARS « la santé mentale des jeunes ». En fin d'année **une psychologue de rue a donc été recrutée** pour expérimenter ce projet, dans un premier temps jusqu'en juin 2023.

PERSPECTIVES

La priorité pour 2023 est de **stabiliser les équipes** afin de poursuivre le travail éducatif auprès des jeunes des différents secteurs.

La lutte contre les rixes et la sécurisation des parcours demeurent des axes prioritaires pour l'année 2023. Les projets « Souviens-toi de moi » et « Rézo'stage » restent des outils à développer sur chaque secteur.

Le projet « En route vers l'emploi » réadapté avec les jeunes fin 2022 débutera en janvier 2023 avec un groupe constitué de cinq à six jeunes, maximum, offrant des entrées et sorties du dispositif possibles jusqu'au retour en formation ou en emploi. Le projet s'appuie sur les partenaires « insertion » tels que la mission locale de Paris, Belleville Citoyenne, Sport dans la ville, etc.

Le SPS souhaite **pérenniser l'action « Psy de rue »** via le nouvel appel à projet de l'ARS, en augmentant le temps de présence en rue.

Enfin, le service souhaite **se doter d'un foodtruck comme outil éducatif.** Le projet est soutenu par la Mairie du 20ème arrondissement et la préfecture de Paris. Cet outil a pour objectifs de mettre en situation d'emploi les jeunes, de créer du lien entre quartiers par l'intégration de jeunes issus d'espaces rivaux travaillant ensemble sur ce projet, mais également de recréer du lien entre police et jeunesse en prenant place à proximité des commissariats de Paris pour les points de vente.

LES NOUVEAUX CÈDRES

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

SERVICE DE PLACEMENT À DOMICILE (SPAD)

SERVICE DE SEMI-AUTONOMIE (SA)

Directrice : Sylvie MOULIN

9 rue des 3 Sœurs - 93420 Villepinte

09 72 64 19 77

@ cedres@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

L'établissement Les Nouveaux Cèdres accompagne **87 jeunes** et leurs familles dans un cadre diversifié, autour de 3 dispositifs :

- Une **MECS** accueillant **9 adolescents** de 11 à 18 ans : le foyer éducatif est situé à Aulnay-sous-Bois, 2 places sont réservées à l'accueil d'urgence de jeunes pour une durée de 4 mois maximum et, si la situation l'exige, cet accueil peut être prolongé à titre dérogatoire.
- Un Service de **Semi-Autonomie (SA)** situé à Tremblay-en-France accompagnant 18 jeunes de 17 à 21 ans dont certains en grande difficulté. Chacun d'entre eux est hébergé dans un studio à proximité des bureaux du service.
- Un Service de **Placement À Domicile (ADOPHE)** situé à Villepinte et Aulnay-sous-bois mais qui intervient sur 5 communes et accompagne 60 jeunes de la naissance à leurs 17 ans.

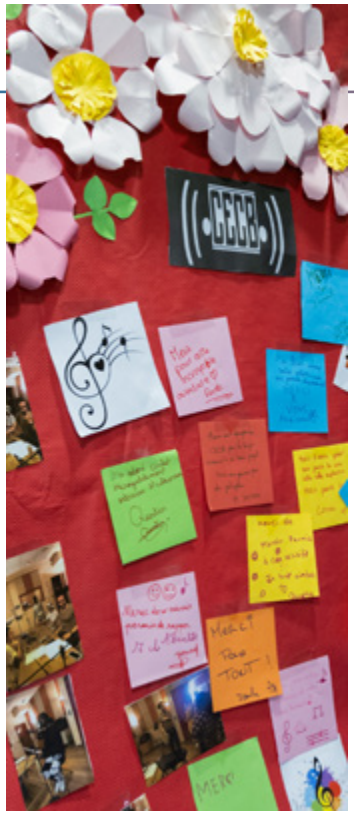

ACTIVITÉS

L'année 2023 a été marquée par **l'arrivée d'une nouvelle directrice au sein des Nouveaux Cèdres : Sylvie MOULIN** auparavant cheffe du service de Semi-Autonomie. Ce nouvel élan a été très positif pour l'établissement qui a cependant souffert de difficultés de recrutement semblables à l'ensemble du secteur.

Les changements réguliers de professionnels au sein de la MECS ont créé une instabilité regrettable pour les jeunes accompagnés qui ont besoin de repères. Néanmoins, le travail éducatif s'est maintenu et aucune sortie sans solution n'a été déplorée. Le taux d'occupation est ainsi satisfaisant et **atteint son objectif à 0,5% près.** Les jeunes ont par ailleurs bénéficié de **3 séjours éducatifs et de plusieurs ateliers**. Celui organisé autour du sampling a notamment permis de les initier à la pratique de la musique.

Le projet de service de Semi-Autonomie a été formalisé cette année suite à un travail élaboré collégialement, en étroite relation avec la Direction Qualité de la Fondation. Un partenariat avec l'Amicale du Nid, relatif à la problèmatique prostitutionnelle, a également été acté avec le département de la Seine-Saint-Denis et prendra effet début 2023. Le service a également mis en œuvre un suivi de type AED auprès d'un jeune bénéficiant d'une MDPH, après ses 21 ans. Cette poursuite d'accompagnement, en accord avec l'ASE, s'est effectuée à titre gracieux et **a permis au jeune de finaliser son projet d'emploi et d'hébergement.** L'accompagnement des jeunes a été adaptée afin de pallier aux carences de personnels, sans être trop dommageable à leurs projets.

CHIFFRES CLÉS

0 sorties sans solution pour la MECS

3 séjours éducatifs

101 jeunes et **39** familles accompagnés par le SPAD

Le taux d'activité prévisionnel du SPAD a été maintenu grâce à l'implication des équipes en place. Le suivi au domicile a également pu être complété par la remise en œuvre de temps collectifs, sous la forme, d'ateliers de développement des compétences parentales, de sorties ludiques et culturelles, de temps conviviaux et de séjours.

PERSPECTIVES

En 2023, L'établissement des Nouveaux Cèdres **étendra sa MECS dans de nouveaux locaux à Bobigny et développera son expertise de l'accueil des fratries. Il créera un CVS commun** à l'ensemble de ses services et cette année sera également celle de la mise en œuvre des évaluations de la HAS.

Au sein de la MECS, l'objectif principal est de **consolider l'équipe éducative**. Un travail d'écriture du projet de service sera également réalisé.

Le service de Semi-Autonomie cherchera également à renforcer ses équipes et accueillera sa première apprentie. Le partenariat avec l'Amicale du Nid permettra aux éducateurs de **mieux repérer et accompagner les jeunes inscrits dans des pratiques prostitutionnelles.** Un collectif est en cours de développement dans la perspective d'une demande d'extension auprès de l'ASE. Ceci permettra de créer le « chaînon manquant » entre la MECS et le SA pour compléter la notion de parcours.

En 2023, le SPAD va procéder à **l'écriture de son projet de service et participer à l'évaluation du dispositif ADOPHE** commanditée par le Conseil Départemental du 93. Par ailleurs, un travail sur la création d'outils de repérage sera mené, dans un premier temps, par l'équipe de cadres, afin de soutenir les professionnels, notamment une grille d'évaluation des dangers.

LA VILLA JEANNE

CENTRE MATERNEL & CRÈCHE

Directrice : Delphine DANOIS

2 rue Charles Péguy – 91120 Palaiseau

01 60 10 32 58

@ centre.maternel.villajeanne@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Créé en 1960, le centre maternel est aujourd'hui **un lieu d'accueil et d'hébergement pour 27 mères** allant de la grossesse aux 3 ans de l'enfant. Il s'adresse à des mères isolées, mineures (à partir de 16 ans) ou majeures, qui adhèrent à **un projet de vie et de protection pour leur enfant.** Son action s'inscrit dans le champ de la protection de l'enfance.

L'établissement a pour mission **d'apporter un soutien à la parentalité**, en prenant en compte les besoins des enfants et ceux de leurs mères. À la fin de la prise en charge, l'objectif est de permettre à chacune de **retrouver autonomie et confiance**, par le travail, l'accès à un logement et la création d'un lien social.

Les trois piliers de l'insertion sont **l'éducation, le logement et l'emploi.** Le principe porteur est de leur permettre de pouvoir élever leur enfant et d'envisager un avenir plus stable, dans une certaine sécurité matérielle.

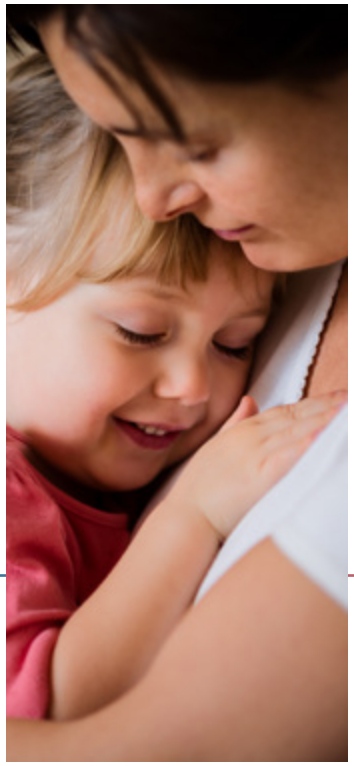

ACTIVITÉS

En 2022, **19 457 journées ont été réalisées** soit un taux d'occupation de 98,71%, en progression de 6% depuis 2020. Ce chiffre confirme le fait que le centre maternel est de plus en plus plébiscité et voit donc son activité augmenter d'année en année.

CHIFFRES CLÉS

37 entrées et **35** sorties au centre maternel (mères et enfants compris)

16 mères arrivées dont **3** enceintes

17 mères sorties au cours de l'année

52 demandes d'admission issues du 91

PERSPECTIVES

Dans la continuité de revisite des obligations de la Loi 2002-2, un travail autour du livret d'accueil du centre maternel sera initié en 2023. Il s'agira de **créer un groupe de pilotage** qui sera aussi bien composé de professionnels que de mères accueillies.

En lien avec les différentes problématiques rencontrées par les mères accueillies au centre maternel, les formations des professionnels seront axées autour de **l'accompagnement spécifique des mères ne bénéficiant pas d'une régularisation sur le territoire français.** En effet, il est difficile d'envisager une sortie du centre maternel de manière sereine tant la possibilité d'accéder à un hébergement autonome est rendue impossible.

Par ailleurs le travail de partenariat est plus que jamais nécessaire vers les structures avec lesquelles des liens sont noués : Paroles de femme, CPM, etc. Il s'agira de **le maintenir et de le renforcer** en ciblant des partenaires en capacité d'apporter une aide quant aux problématiques rencontrées.

En 2023 également, un projet inédit verra le jour : celui de faire bénéficier 3 mères accueillies avec leur enfant d'un **court séjour en Baie de Somme.** Cette initiative permettra aux 2 éducateurs accompagnateurs de partager le quotidien avec les mères et d'affiner leurs observations quant au lien mère/enfant. Il s'agira également de rompre l'isolement particulièrement à l'œuvre chez les mères repérées pour ce projet.

Enfin, le site du centre maternel verra **la construction d'une pouponnière pour 10 berceaux.**

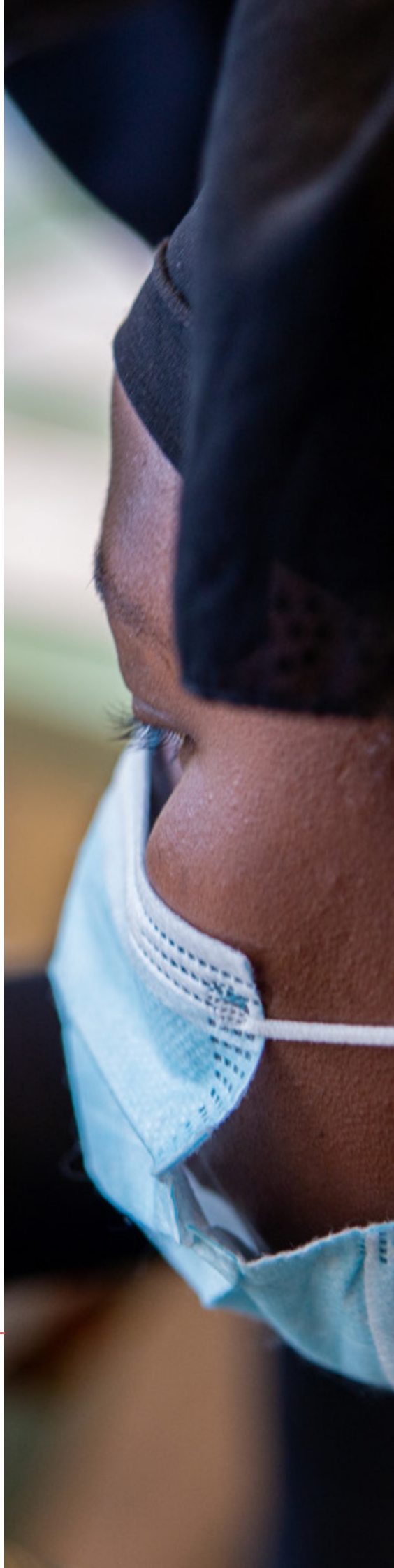

FRANÇOISE DOLTO

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)
SERVICE D'ACCUEIL MODULABLE (SAM)
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL (SAF)

Directrice : Delphine DANOIS

73 Avenue de Dourdan - 91530 Saint-Chéron

01 64 56 71 71

mecs.stcheron@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

L'établissement accueille en internat **27 enfants âgés de 3 à 18 ans.** La maison d'enfants est composée de 3 unités de vie : 2 sur le site accueillant des enfants âgés 3-13 ans et 1 sur le pavillon accueillant des adolescents âgés de 13 à 18 ans.

Elle privilégie l'accueil des fratries dans le but de soutenir un lien parfois ébranlé par leur parcours de vie. Cette petite structure permet de penser l'accompagnement individuel de l'enfant au sein du collectif. Elle a la spécificité de proposer à chaque enfant **un suivi psychologique hebdomadaire** exercé par 2 psychologues du service. Ce suivi individuel permet à chacun d'avoir un espace dédié confidentiel pour poser ses questions, aborder les évènements traumatiques qu'ils ont pu vivre, mais aussi leur place dans leur famille et dans leur histoire. **Des activités de loisirs et des séjours** en petits groupes sont proposés durant les week-ends et les vacances scolaires pour leur permettre de prendre du recul.

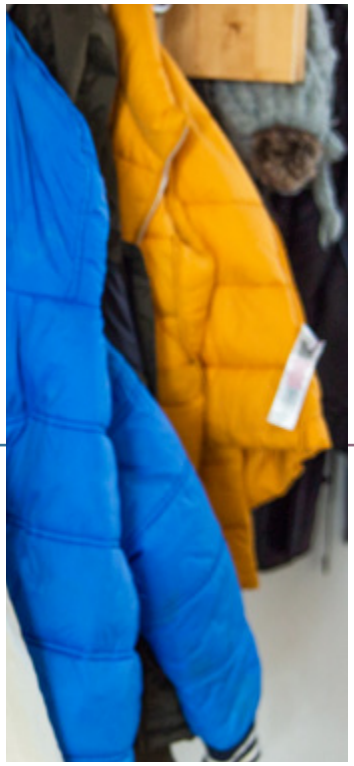

ACTIVITÉS

En 2022, l'ouverture d'une unité ados a permis de **porter la capacité d'accueil à 27 enfants** et de proposer à ceux ayant 13 ans une continuité d'accompagnement.

Le nombre de journées réalisées en 2022 a été supérieur à celui estimé avec **8 491 journées et un taux d'occupation de 103.36%** en augmentation du fait de l'accueil d'une fratrie que l'établissement ne souhaitait pas séparer. Il y a ainsi eu **37 enfants accueillis** avec une moyenne d'âge de 9 ans, tous sont originaires de l'Essonne. La moitié sont issus de fratrie, 1 seul enfant étant accueilli sans frère et sœur. Dans le détail, ont été accueillies : 5 fratries de 2 enfants, 2 fratries de 3 enfants, 2 fratries de 4 enfants, 1 fratrie de 5 enfants et 1 fratrie de 6 enfants.

Tous les enfants de la MECS sont scolarisés dans la commune, sauf 1 enfant qui bénéficie d'une scolarité spécialisée. Au cours de l'année, **9 enfants ont bénéficié d'un retour au domicile** avec une mesure d'accueil modulable exercée par notre établissement, ce qui permet aux parents de pouvoir bénéficier d'une continuité d'accompagnement par la même structure.

Le nombre de demandes d'admission est en nette augmentation, notamment les demandes d'accueil de fratries. Il y a eu **68 demandes** dont 12 pour l'Unité Ados, 7 hors département et 7 ayant abouti, les accueils provenant du département de l'Essonne restant priorisés.

La Maison d'Enfants a toujours à cœur de proposer aux enfants des activités et des loisirs extra-scolaires pendant les vacances. Ainsi, **7 séjours ont été organisés pendant les vacances** permettant aux enfants de prendre du recul par rapport à la vie en collectivité qui peut parfois être pesante. Des stages de médiation poney ont également été maintenus pour permettre aux enfants de découvrir l'environnement, le contact et la relation au cheval.

CHIFFRES CLÉS

8 491 journées

11 fratries accueillies

7 séjours organisés

PERSPECTIVES

Finalisation des recrutements de l'équipe de l'Unité Ados.

Articulation des équipes entre elles pour renforcer le lien fraternel des enfants accueillis sur les différentes unités de vie.

Planification de réunions thématiques et formations pour faciliter le travail d'équipe.

Soutien et mise en place d'outils pour aider l'équipe éducative de l'Unité Ados dans l'accompagnement spécifique des adolescents.

ESSONNE (91) : SERVICE D'ACCUEIL MODULABLE

Le projet d'Accueil Modulable au sein de la Maison d'Enfants Françoise Dolto a été initié en 2010 afin de **proposer un accompagnement éducatif diversifié** qui répond aux besoins des enfants.

Le service axe son intervention à partir de 3 éléments majeurs :

- accompagner des enfants âgés de 3 à 13 ans ainsi que **le retour de l'enfant dans sa famille** après un placement ;
- assurer l'accompagnement éducatif des enfants et de leur famille au domicile comme une **alternative au placement** ;
- mener **un travail de collaboration et d'élaboration** avec les parents, en concertation avec les services de l'ASE, en proposant un accompagnement d'au moins cinq heures par semaine pour chaque situation.

L'intervention est possible de 0 à 18 ans et le service est agrémenté pour **20 mesures** et son équipe est composée de 4 éducateurs, 1 psychologue et 1 cheffe de service sous la responsabilité de la directrice.

ACTIVITÉS

En 2022, **7 912 journées ont été réalisées** soit un taux d'activité de 110,60 % et une durée d'accompagnement moyenne de 6 mois à 1 an. Toutefois, certaines situations dépassent 1 à 2 ans en raison du renouvellement de la prise en charge en accueil modulable. Les enfants accueillis sont **tous originaires de l'Essonne**, avec une forte demande provenant du TAD Centre, notamment en raison de la proximité des familles.

L'activité est en augmentation du fait d'un nombre important de demandes, en particulier pour des situations d'urgence. Le service développe une véritable expertise dans **la consolidation des liens fraternels et la dynamique familiale** : 5 fratries de 2 enfants, 4 fratries de 3 enfants et 1 fratrie de 5 enfants on été accueillies au cours de l'année.

L'ouverture du Service d'Accueil Familial et du Groupe Ados a permis **une extension de l'âge d'accompagnement** des enfants accueillis par le service de 0 à 18 ans. Ce dernier commence donc à accompagner pour les nouvelles mesures des adolescents et des bébés.

CHIFFRES CLÉS

7 912 journées réalisées

41 accueillis dont

10 fratries

PERSPECTIVES

Finalisation du Projet de Service au 1er semestre 2023.

Demande d'habilitation pour 5 à 10 mesures supplémentaires auprès du Conseil Départemental.

Organisation d'un séminaire hors les murs, pour permettre à l'équipe de consolider les fondamentaux et de favoriser des temps de convivialité.

Révision du livret d'accueil afin de le rendre plus lisible et accessible aux jeunes accompagnés.

Mise en place d'un espace d'expression pour les jeunes afin de reccueillir leurs remarques et leurs suggestions.

Le Service d'Accueil Familial (S.A.F) a été créé le 1er septembre 2021. Il vise à favoriser l'accueil des fratries au sein des différents services de Droit d'Enfance sur le département de l'Essonne. Le service propose **4 places d'urgence** favorisant la fluidité des parcours des enfants. Il offre également une souplesse supplémentaire, l'accueil en collectif n'étant pas forcément adapté à tous les enfants.

Le SAF axe son intervention autour de 4 éléments majeurs :

- Répondre aux **besoins de sécurité** des bébés et des enfants ;
- **Fluidifier les parcours** par un dispositif d'urgence ;
- **Répondre de façon souple** aux demandes d'accueil des petits enfants ;
- Offrir un parcours de 0 à 18 ans au sein de Droit d'Enfance sur l'Essonne afin de **ne pas générer de rupture dans la prise en charge des enfants.**

L'équipe technique pluridisciplinaire est sous la responsabilité de la directrice et réunit : 1 chef de service éducatif, 1 éducatrice spécialisée, 1 psychologue à mi-temps, 5 assistants familiaux avec chacun 2 agréments.

ACTIVITÉS

En 2022, **2 443 journées ont été réalisées** avec un taux d'occupation de 71,10 %. Le service d'Accueil Familial a progressivement accueilli des enfants en fonction des recrutements, mais le manque de professionnels reste un frein au développement de l'activité. Ainsi, **10 enfants ont été accueillis** avec une moyenne d'âge de 6 ans, tous étant scolarisés et originaires du département de l'Esonne. Les accueils réalisés diposent généralement d'une durée d'un an minimum ordonnée par le Juge des Enfants.

En lien avec le projet de la Maison d'Enfants, le service privilégie **l'accueil de fratries**. En ce sens, 2 fratries de 2 enfants sont accueillies au SAF ainsi que 3 enfants dont le reste de la fratrie est accueilli à la MECS.

Le service d'Accueil Familial étant maintenant bien répéré par nos partenaires, une **forte augmentation des demandes d'accueil** a été observée avec 48 demandes. Malheureusement le manque d'Assistants Familaux ne permet pas de répondre favoralement à beaucoup d'entres elles.

Chaque membre de l'équipe pluridisciplaire contribue au bon fonctionnement et développement du service. En ce sens, **une réunion mensuelle de service** a lieu afin que chaque professionnel partage ses réflexions sur ses pratiques et son analyse dans l'accompagnement des enfants. De même, des moments conviviaux organisés par le service durant l'année permettent de favoriser des échanges informels entre professionnels tout en permettant aux enfants de se rencontrer et de partager une expérience commune.

CHIFFRES CLÉS

2 443 journées réalisées

10 enfants accueillis

5 recrutements

PERSPECTIVES

Poursuite du **recrutement d'Assistants Familiaux** afin d'atteindre la capacité d'accueil de 18 enfants.

Articulation des équipes entres elles pour **renforcer le lien fraternel** des enfants accueillis sur les différentes unités de vie.

Planification de **réunions thématiques et formations** pour faciliter le travail d'équipe.

Mise en place d'un **groupe d'analyse de la pratique** pour les assistants familiaux, pour leur permettre d'accéder à un espace de parole et de réflexion.

Finalisation de l'écriture du **projet de service.**

PARCOURS AUGUSTIN MÉQUIGNON

Yvelines
Le Département

DYNAMIQUE DE PARCOURS (6 MODALITÉS)

Parcours Sud

Directrice : Christel DESPORTES
16 route de l'Abbé Méquignon
78990 Elancourt
01 83 75 35 52
parcours.sud78@droitdenfance.org

Parcours Nord

Directeur : Patrick LOISEL
62 avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
01 30 22 23 02
parcours.nord78@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Au sein du département des Yvelines, **une dynamique de parcours** a été mise en œuvre entre les territoires Nord et Sud. Celle-ci répond à un engagement fort de Droit d'Enfance dans la lutte contre les ruptures de parcours des enfants, ainsi qu'une volonté de pouvoir proposer **des modes d'accompagnement adaptés à chaque étape de leur vie.** En son sein, l'accueil de mineurs de 3 à 21 ans est donc possible au travers de 8 dispositifs : MECS, Placement Familial, SATI, Accueil Séquentiel, Accueil en Semi-Autonomie, Service d'Accueil de Jour, Service de Placement à Domicile et Maison d'Accueil Familial.

Pour offrir à chaque jeune accueilli la réponse la plus adaptée, une **Instance de Construction et d'Évaluation de Parcours (ICEP)** a été créée afin d'évaluer les besoins grâce à l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire.

YVELINES (78) : SERVICE ÉDUCATIF DU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE

Le Service Éducatif du Développement de l'Autonomie a ouvert ses portes en mars 2019. Ce service dispose **d'une capacité d'accueil de 12** jeunes répartis sur les territoires Nord et Sud.

La sécurisation du parcours de l'enfant se retrouve, tant dans les orientations de la Fondation que dans **la construction de « paliers éducatifs »** au sein même du service. Le SEDA dispose de trois logements au cœur de la ville des Mureaux, pouvant accueillir des jeunes **entre 15 et 18 ans.**

Sur le site d'Élancourt, 6 jeunes peuvent être accueillis et **une éducatrice à temps plein** assure l'accompagnement au quotidien. Un temps de coordination de parcours interne est également prévu sur le territoire Sud. Le service fonctionne 7 jours sur 7 et 365 jours dans l'année.

YVELINES (78) : MAISON D'ACCUEIL FAMILIAL

Deux « Maisons d'Accueil Familial » (MAF) de 5 places chacune ont ouvert en 2021 : l'une en mai et l'autre en octobre. Projet expérimental, cette modalité d'accueil se situe au croisement d'une prise en charge en collectif et d'un accompagnement au domicile par une assistante familiale.

L'organisation du travail spécifique et hors convention 66 pour les permanents lieu de vie aurait pu être un écueil du fait de la disponibilité importante qu'elle suppose pour les salariés. Ces derniers ont au contraire fait part de leur enthousiasme quant à la plus-value de cette organisation dans le lien avec les enfants. Les accords signés avec les syndicats permettent aussi de nombreux jours de repos et congés qui viennent compenser le rythme de présence sur site.

ACTIVITÉS

4 292 journées ont été réalisées cette année. Le taux d'occupation est en constante évolution depuis l'ouverture en 2019 et atteint les **98 % en 2022**. Par ailleurs, 100% des jeunes accueillis au cours de l'année sur le dispositif de Semi-Autonomie sont Yvelinois.

La maltraitance reste la raison principale des mesures pour les jeunes que nous avons accueillis. En effet, 78 % des accueils s'inscrivent dans le cadre judiciaire.

3 634 journées ont été réalisées en 2022 avec un taux d'occupation prévisionnel dépassé de plus de 2 points pour atteindre 99.56 % et **3 fratries accueillies** (2 fratries de 3 enfants et 1 fratrie de 2 enfants).

Les carences éducatives avec perspective de placement long prédominent. Tous les enfants accueillis relèvent d'une PCJ et sont issus du département des Yvelines. Enfin, **8 enfants ont quitté le dispositif** en 2022 dont la moitié dans le cadre d'un retour en famille avec mesure AEMO ou PEAD.

CHIFFRES CLÉS

4 292 journées réalisées

23 jeunes accueillis

11 jeunes sortis du dispositif

3 634 journées réalisées

18 jeunes accompagnés

3 fratries accueillies

Le service d'Accueil Familial s'adresse à **85 enfants âgés de 0 à 21 ans** qui connaissent des difficultés sociales, des crises familiales, des situations chroniques de carence, des mises en danger ou des maltraitances. Chacun, dans sa fonction et sa place, va mettre en œuvre son savoir-faire autour du projet de l'enfant. Ce mode de prise en charge permet à l'enfant de **grandir en ayant des repères parentaux** au sein d'une cellule familiale. Le service est partagé entre 2 sites : **l'un installé aux Mureaux et l'autre à Élancourt**, permettant de répondre ainsi, à l'ensemble des besoins en termes d'accueil sur le département.

ACTIVITÉS

Cette année, les équipes éducatives ont poursuivi la mise en place **d'activités extérieures et collectives** à chaque vacances scolaires. Seul ou en binôme, les éducateurs ont ainsi pu proposer des sorties à la piscine, à la base de loisirs ou pour un escape game. Chaque événement a été pensé en fonction des situations des enfants, de leurs besoins et des observations nécessaires pour parfaire l'évaluation de chacun. Dans la continuité des années précédentes, les activités médiation animale, magie, atelier socio-esthétique, théâtre-forum se sont poursuivies.

Suite à la campagne d'entretiens annuels et pour répondre à une demande majoritaire de la part des assistantes familiales et de l'équipe pluridisciplinaire, **des ateliers ont été mis en place** à partir du mois d'octobre. Ceux-ci ont été menés par une assistante familiale, épaulée par un éducateur de l'équipe et/ou par une psychologue, sur un thème choisi. Les enfants du placement familial ont également pu profiter d'ateliers « couture », « pâtisserie », « décorations d'Halloween » ou « décorations de Noël ».

Un repas de fin d'année a été offert à l'ensemble du personnel, ce qui a permis de clôturer 2022 par un moment festif et de rassemblement.

Une attention particulière a été portée sur les visites à domicile. **Un groupe de travail a donc été mis en place** afin d'entamer une réflexion sur leur sens, leur but ou encore leur fréquence en vue d'une harmonisation des pratiques. En ce sens, il a été demandé à chaque professionnel d'effectuer **une VAD minimum par mois** pour chacun des enfants qu'il a en référence. En parallèle, des échanges mensuels entre chefs de service et éducateurs ont été mis en place afin de faire le point sur tous les aspects du suivi de chacun des enfants (synthèse à mettre en place, écrit à produire, rendez-vous scolaire à prévoir, suivi médical, travail avec les parents…).

CHIFFRES CLÉS

30 346 journées réalisées

67 enfants accueillis au cours de l'année

111 jeunes accompagnés

PERSPECTIVES

Stabiliser l'équipe et consolider le travail collectif
notamment entre éducateurs et psychologues en l'étendant aux assistants familiaux.

Continuer à **mettre en place des groupes de travail et étendre les points de situation** aux psychologues en créant des temps de discussions spécifiques entre psychologues, éducateurs et chefs de service.

Les ateliers proposés depuis peu par les assistantes familiales seront également à déployer afin d'en faire **un outil de travail performant qui perdure dans le temps**.

YVELINES (78) : SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR - LE REBOND

Le **Service d'Accueil de Jour** a été créé le 15 septembre 2009 à Voisins-le-Bretonneux (78) et accueille un public d'adolescent de 13 à 18 ans. À partir de 2016, le dispositif REBOND, interne aux services de MECS, Placement Familial et Accueil Temporaire de la Fondation Méquignon accueille à Elancourt (78), sur la base de séquençages des enfants âgés de 7 à 12 ans en décrochage scolaire partiel. Il s'agit **d'articuler les actions avec l'école et de (re)créer un partenariat opérant**, à travers un travail de socialisation construit sur « l'être ».

Depuis le 1er janvier 2019, le SAJ Le Rebond dispose **d'une capacité de 18 places** permettant de sécuriser le parcours de 6 à 18 ans, en accueil de jour.

YVELINES (78) : MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) accueille des mineurs confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou par le Juge des Enfants, pour une durée déterminée et dans le cadre de la protection de l'enfance. **La MECS est habilitée à recevoir 40 enfants** âgés de 4 à 21 ans, accueillis sur des unités de vie collectives comptant entre 6 et 10 enfants.

La MECS se donne pour mission de contribuer à l'éducation des enfants confiés en créant pour eux **les conditions d'un épanouissement social et humain.** Jusqu'en 2019, les enfants étaient tous sur le site historique d'Élancourt. Depuis, 32 enfants y sont accueillis et 8 enfants le sont à Poissy, par redéploiement du SATI qui s'y trouvait auparavant. Ainsi, chaque territoire, Nord comme Sud, dispose d'une MECS.

ACTIVITÉS

3 616 journées ont été réalisées cette année avec une écrasante majorité de garçons. En effet, seule une fille a été admise au cours de l'année, les demandes d'admission concernant quasi exclusivement le sexe masculin.

Tous les jeunes suivis par le SAJ viennent du département des Yvelines et pour plus des deux tiers, **l'accueil est lié à des carences éducatives**. 59% des enfants qui sont sortis de l'accueil de jour sont retournés en famille et **près de la moitié d'entre eux sans autre mesure éducative** (AED ou AEMO). Les prises en charge au SAJ sont quasi exclusivement administratives.

14 318 journées ont été réalisées cette année avec 47 enfants admis sur l'ensemble des unités dont une majorité de garçons.

Plus de la moitié d'entre eux est âgée de moins de dix ans et les carences éducatives et les maltraitances avérées représentent 57 % des motifs de placement à l'admission.

CHIFFRES CLÉS

3 616 journées réalisées

27 jeunes accompagnés

12 jeunes sortis du dispositif

14 318 journées réalisées

85 jeunes accompagnés

40 jeunes sortis

PERSPECTIVES

Poursuivre les interventions à thème auprès des jeunes (addictions, sexualité…) avec nos partenaires de secteur (CSAPA, CSS) sur site et, en ouvrant par un autre cadre, à des interventions dans les locaux du CSS.

Proposer une intervention du Centre de Santé Sexuelle auprès des enfants plus jeunes (9 à 13 ans) et auprès des équipes éducatives pour les soutenir dans leur accompagnement au quotidien des adolescents et des enfants sur le thème de la sexualité.

Poursuivre les ateliers transversaux et l'accompagnement spécifique des fratries.

Les 3 SATI, situés à Elancourt et aux Mureaux, disposent d'une capacité de **24 places** permettant de sécuriser le parcours des jeunes filles et garçons âgés de **0 à 18 ans** dans le cadre d'un accueil d'urgence en hébergement collectif pour une durée de 3 mois exceptionnellement renouvelable une fois.

Ce service répond à la nécessité **d'éviter les ruptures de parcours des enfants** qui sont placés dans les différents services et établissements. Il s'agit d'offrir aux enfants jusqu'à leur majorité et même au-delà, la possibilité d'être accueillis ou accompagnés dans leur chemin de vie **de la façon la plus adaptée à leur situation** et à celle de leur environnement familial.

ACTIVITÉS

Les 3 SATI présentent une activité à hauteur de **8 167 journées**, soit une moyenne de 681 journées par mois. 100 % des enfants accueillis sont issus des Yvelines (78). Sur l'ensemble de l'année, 82 jeunes sont sortis des SATI, un chiffre conséquent qui traduit le nombre de mouvements importants que chaque service a connu. Ces services **ont accompagné au total 124 jeunes** avec un équilibre parfait entre filles et garçons (62), ce qui n'était pas le cas l'année précédente.

Sur le SATI Nord, il est d'usage depuis plusieurs années de faire une chasse aux œufs, réunissant des enfants de tous les dispositifs (SATI, MECS, SAAD, PF). Celle-ci fut de nouveau reconduite cette année lors d'une belle journée où chacun (adulte et enfant) s'est employé activement pour trouver les sucreries.

CHIFFRES CLÉS

8 167 journées réalisées

47 jeunes accueillis

82 jeunes sortis

PERSPECTIVES

- Pérenniser la pratique des **séjours éducatifs**
- Travailler avec **les familles et les personnes ressources**
- Développer **les médias** comme outils d'évaluation
- Réamorcer une **éducation à la citoyenneté**

Le **Service d'Accueil et d'Accompagnement à Domicile** s'inscrit comme une mesure de protection de l'enfance qui n'a pas vocation à durer dans le temps. Il est une alternative au placement traditionnel et repose sur **l'exercice de la parentalité, soutenue par les équipes éducatives du service.**

La mesure d'AAD permet le maintien du jeune au domicile familial et doit s'appuyer sur un lien de travail accru avec les parents en les accompagnant sur **l'ensemble des domaines de la vie quotidienne de l'enfant** : les conditions de vie matérielles, la santé (physique et psychique), le développement, l'éducation et la socialisation.

L'action de ce dispositif, cherche à **préserver le lien familial**, alliant protection, maintien ou retour de l'enfant au domicile familial et coopération avec les parents. L'adhésion des parents est toujours recherchée et la mesure peut également servir à préparer un placement.

ACTIVITÉS

Cette année, le rythme des interventions des professionnels au domicile des familles fut soutenu avec en moyenne **5 heures hebdomadaires de travail sur chaque situation.**

Une astreinte 24h/24 est mise en oeuvre et de larges plages d'intervention, de 8h à 21h, permettent de **s'adapter au mieux au rythme de chaque famille**. En cas d'incident ou de situation de crise dans la famille, il est possible d'accueillir le jeune au sein du service. Enfin, les professionnels ont travaillé de façon pluridisciplinaire pour assurer une meilleure complémentarité des approches.

CHIFFRES CLÉS

9 070 journées réalisées

100% des jeunes accueillis sont Yvelinois

64 jeunes accompagnés

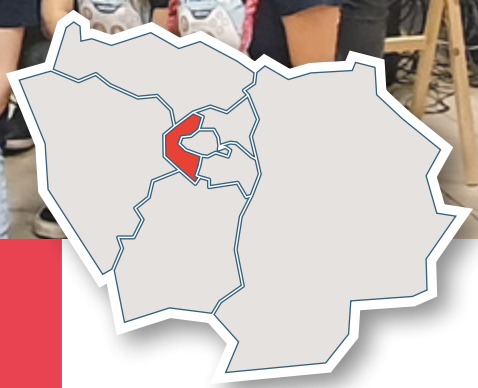

116 000 ENFANTS DISPARUS

Missing Children Europe

NUMÉRO D'URGENCE 116 000 - 24h/24 & 7j/7

Directrice : Sandrine PEPIT

76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

01 83 01 00 77

@ contact@116000.fr

PRÉSENTATION

Le 116 000 est **un numéro d'appel d'urgence** coordonné et géré par Droit d'Enfance, **joignable 24h/24 et 7j/7, gratuit et européen** dédié à la cause des disparitions de mineurs (fugues, enlèvements parentaux, enlèvements criminels...) et aux problématiques qui y sont liées.

Le 116 000 poursuit les missions suivantes :

- **Apporter appui et guidance aux parents**, familles ou personnes responsables d'enfants disparus, pendant toute la disparition et après le retour.
- **Agir pour prévenir** les situations menant aux disparitions.
- **Étudier et analyser** les problématiques liées à l'enfance.
- **Former les professionnels** aux enjeux liés à la disparition d'enfant.
- **Faire connaître le numéro d'urgence** au plus grand nombre.

ACTIVITÉS

En 2022, le numéro 116 000 célébrait ses 15 ans d'existence en Europe. Le marché public relatif à la gestion du numéro 116000 en France **a été réattribué pour quatre années à Droit d'Enfance** par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Par ailleurs, le premier COPIL ayant suivi la signature a été organisé dans les locaux de Droit d'Enfance, réunissant le département de l'Entraide du Droit International Privé et Européen du Ministère de la Justice, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, l'Office Central de Répression des Violences aux Personnes, la DGCS ainsi que deux représentants de la Direction Générale de la Police Nationale et de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

L'année 2022 aura également été marquée par l**a venue dans les locaux de Droit d'Enfance, de Mme Frédérique CALANDRA**, Déléguée Interministérielle à l'Aide aux Victimes. Cet événement aura permis de promouvoir le 116 000 et ses actions en faveur des parents et des enfants.

En 2021, le 116 000 avait débuté sa participation en tant qu'expert au projet RADAR. **Une conférence de clôture** a été organisée par Missing Children Europe sur la thématique "Towards More Integrated Child Protection Responses for Children who Run Away from Home or Care" durant laquelle Sandrine PEPIT, Directrice du 116 000 et vice-présidente de MCE, est intervenue en qualité de modératrice. Cet événement a permis de réunir des professionnels et des jeunes afin d'encourager le dialogue et le partage des bonnes pratiques.

Le 116 000 Enfants Disparus fort de son expertise dans le domaine de la fugue et des risques qui y sont associés, a également pu soutenir Droit d'Enfance dans **la création d'un espace de prévention et d'écoute pour les parents dont les enfants sont victimes de prostitution**. Ce dispositif sera transféré au GIP France Enfance Protégée à compter de janvier 2023.

Depuis plusieurs années, le 116 000 Enfants a mis en place **des groupes de parole** à l'attention de parents victimes de la disparition de leurs enfants. Grâce au soutien de la CAF, ces groupes ont pu continuer d'être proposés aux parents. De plus, **les formations auprès de professionnels** notamment Police, Gendarmerie, Protection Judiciaire de la Jeunesse et Éducation Nationale ont pu être dispensées tout au long de l'année en présentiel ou en visioconférence.

Le projet SAFE, soutenu par la région Île-de-France, s'est également poursuivi avec l'organisation de nombreux ateliers de sensibilisation aux risques liés à la fugue animés par les professionnels du 116 000 dans les collèges et lycées franciliens.

À l'occasion de la Journée Internationale des Enfants Disparus du 25 mai 2022, **la deuxième édition Stream On for Kids** a eu lieu. Cet événement de streaming caritatif sur la plateforme Twitch a permis d'accroître la notoriété du 116 000, notamment auprès d'un public jeune et de collecter 8 238 €, un montant plus que triplé par rapport à l'édition précédente.

CHIFFRES CLÉS

31 897 appels reçus

1 313 dossiers ouverts par la cellule de suivi

90 474 abonnés sur les réseaux sociaux

PERSPECTIVES

Renforcer la collaboration avec le Service Social International France en vue de **créer un bureau de pré-médiation familiale.** Ce bureau aura pour objectif de promouvoir la médiation et de permettre de renouer le contact entre les parents et les enfants dans le cadre de séparations conflictuelles.

Développer et étendre le projet SAFE dans de nouvelles régions.

Organiser une troisième édition du Stream On for Kids. Cet événement se tiendra à Faches-Thumesnil près de Lille, avec 35 streamers ainsi que des membres de l'équipe du 116 000.

Organiser un colloque fin 2023 en collaboration avec Missing Children Europe autour de la question des disparitions transfrontalières et la coopération entre les différents 116 000 européens.

Refonte du **site internet** du 116 000.

Francfort, Octobre 2022

SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

International Social Service
Service Social International
Servicio Social Internacional

REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU SSI EN FRANCE

Directrice : Sandrine PEPIT

76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

09 74 19 70 10

iss-ssi-france@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

Le Service Social International (SSI) est une organisation à but non-lucratif fondée à Genève en 1924. Il offre son aide aux personnes et aux familles confrontées à des problèmes socio-juridiques liés à la migration ou à des déplacements internationaux. Le réseau des **130 pays membres** du SSI œuvre chaque année pour protéger les intérêts de l'enfant.

Depuis le 9 octobre 2018, Droit d'Enfance est devenu le **membre français du SSI**. Il assure **la gestion des cas individuels et accompagne des enfants et des familles confrontées à des problèmes sociaux et juridiques complexes dans une situation internationale.** À travers son réseau de partenaires à l'international, le SSI est en capacité de proposer un accompagnement adapté aux différentes situations.

ACTIVITÉS

En 2022, **le nombre de nouveaux dossiers (309) a continué d'augmenter** confirmant la hausse de la notoriété du SSI France. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de saisines par des personnes se trouvant en France (186) est supérieur au nombre de celles réalisées par des partenaires étrangers (123) et sont principalement le fait de professionnels (67.2%). Majoritairement, ces derniers travaillent au sein des conseils départementaux, du secteur associatif, des ministères et Autorités Centrales ou du défenseur des droits auquels s'ajoutent plusieurs saisines par des avocats ou par des juges des enfants. **La majorité de ces saisines (40.45%) concerne la protection de l'enfance** tandis que les conflits familiaux internationaux représentent la deuxième activité principale du SSI (20.38%). Le post-adoption et la recherche des origines suivent avec 14.89 % des saisines et 12.94% concernaient les « Mineurs Non Accompagnés ». Les dossiers référés au SSI sont de plus en plus complexes : mélant plusieurs problématiques, impliquant de nombreux pays et supposant **un grand travail de maillage partenarial et de mise en lien.** Le SSI est souvent saisi en dernier recours quand toutes les autres options ont échoué.

Recherche des origines

Le SSI a poursuivi son travail de plaidoyer et d'accompagnement des personnes adoptées à la recherche des origines notamment **à travers son projet RACINE** qui en plus de l'Ethiopie, d'Haïti et du Sri Lanka a été étendu à Madagascar. 45 personnes adoptées ont bénéficié de nombreuses heures d'écoute, de soutien ou d'étayage et 6 ont pu retrouver leur famille biologique. Par ailleurs, **14 personnes adoptées ont participé à des groupes de parole** organisés par le SSI.

Kafalah transfrontalière

Fin 2022, le SSI France a lancé un nouveau projet consistant à reccueillir des informations auprès des acteurs concernés et impliqués dans la thématique des kafalah transfrontières. Ce projet aspire à **identifier les bonnes pratiques et les points d'achoppement puis à établir des documents de positionnemen**t à destination des pouvoirs publics pour améliorer le cadre légal et procédural et que ces dernières s'effectuent dans l'intérêt supérieur de l'enfant et conformément aux standards internationaux.

Implication dans le réseau SSI

La directrice du SSI France a continué de représenter le SSI en tant qu'observateur au sein du Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement. Le SSI France a également poursuivi son implication dans la mise en œuvre du projet «un autre futur est possible » en Côte d'Ivoire piloté par le Secrétariat Général du SSI. Il a notamment contribué à la réalisation des outils méthodologiques d'une recherche action sur les causes profondes de l'abandon et, lors d'une mission sur place en novembre 2022, à l'animation d'une « formation de formateurs » pour 30 travailleurs sociaux (région D'Abidjan et Bouaké) sur le handicap. Le coordinateur pilote un groupe de travail des coordinateurs sur la convention de La Haye de 1996 en vue de la commission spéciale d'octobre 2023 et participe au groupe de travail sur la recherche des origines et à un groupe sur les normes de qualité et les indicateurs de bonne performance dans le traitement des cas individuels.

CHIFFRES CLÉS

309 dossiers ouverts dont

186 sur saisine de la France

123 sur saisine de l'étranger

663 dossiers suivis

PERSPECTIVES

Créer une **base de données** pour améliorer le suivi des cas.

Poursuivre le **déploiement du projet RACINE** en vue d'un passage progressif à l'échelle.

Obtenir des financements pour l'ouverture d'un b**ureau de pré-médiation.**

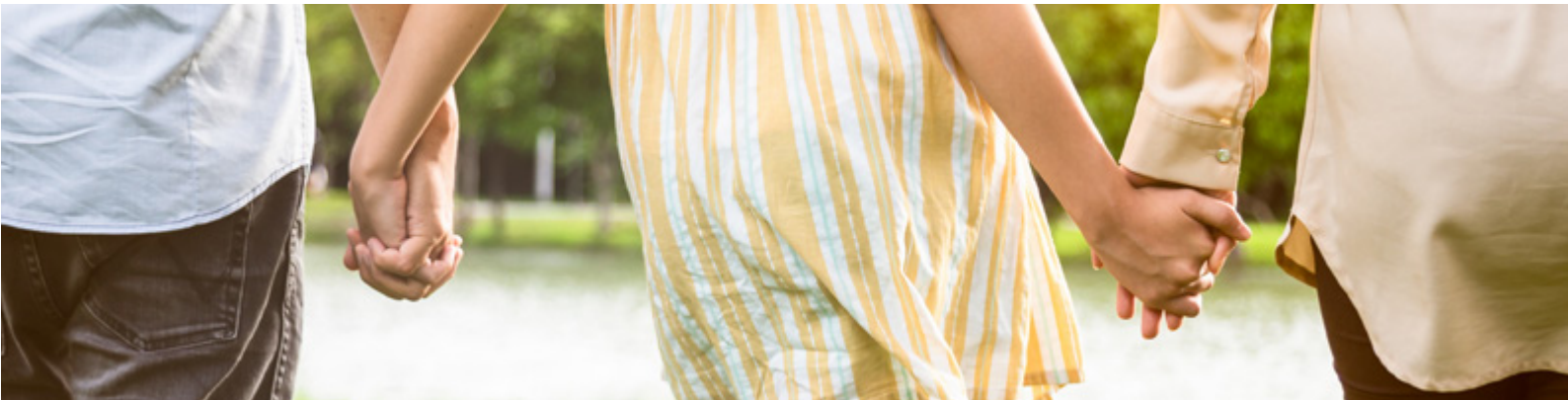

Paris, novembre 2022

DIRECTION GÉNÉRALE

DROIT D'ENFANCE

DIRECTIONS & FONCTIONS SUPPORT DE LA FONDATION

Directeur Général : Michel HOCHART

76 avenue Pierre Brossolette - 92240 Malakoff

01 83 75 35 53

@ contact@droitdenfance.org

PRÉSENTATION

La Direction Générale, située à Malakoff, assure **une coordination et une supervision** qui permettent un fonctionnement cohérent et harmonisé entre tous les établissements de la Fondation. Elle met également à disposition des établissements **un support et une expertise favorisant le partage et l'échange de compétences.** Du fait de la diversité des modes d'accueil et d'accompagnement et des implantations géographiques éparses, elle contribue à garantir l'autonomie des établissements pour certains modes opératoires et permet **une meilleure réactivité et efficacité globale de la Fondation.**

Le Directeur Général coordonne l'ensemble des activités qui formalisent l'unité de Droit d'Enfance tout en favorisant l'autonomie des services du siège et des directeurs de dispositifs. **Il définit et dirige les instances de coordination et de décision** de Droit d'Enfance et peut donner délégation pour leur animation.

ACTIVITÉS

Direction Qualité, Prospective & Communication

L'équipe s'est renforcée avec le recrutement d'une Responsable Mécénat & Philantropie qui a coordonné les réponses aux **appels à projets d'acteurs privés et la sollicitation de fondations familiales** tout en sécurisant juridiquement et fiscalement la collecte de dons. La DQPC a également apporté son appui au développement des projets des établissements.

Elle a, par ailleurs, mené un travail de fond avec ces derniers : planification de la réécriture des projets d'établissement et des services du 78, organisation d'ateliers permettant de penser l'action éducative et de formaliser un projet d'établissement dans le 91, évaluation interne de CAP Alésia. Le nouveau référentiel HAS a également été présenté aux équipes et une nouvelle charte des droits et libertés de la personne accueillie, plus adaptée aux enfants, a été créée.

Enfin, de nouveaux outils de communication ont été développés pour les établissements et une **mise à jour globale du site internet** de Droit d'Enfance a été mise en oeuvre. La Fondation a également investi le réseau social **Instagram** pour communiquer auprès d'un nouveau public.

Le travail de plaidoyer, au sein de collectifs ou auprès de décideurs publics, s'est également poursuivi permettant de servir la notoriété de la Fondation et son engagement en faveur des enfants et des familles. Droit d'Enfance a notamment **rejoint le collectif Cause Majeur** ! qui plaide en faveur de l'accompagnement jusqu'à 25 ans des jeunes majeurs. Enfin, la DQPC s'est pleinement impliquée dans la **préparation du séminaire stratégique et opérationnel ainsi que du colloque** prévu en mai 2023.

Direction des Ressources Humaines

L'année a été marquée par le recrutement de deux nouvelles responsables des ressources humaines et la **création d'un parcours de formation interne**. Piloté par le Responsable Qualité, ce dernier réunit l'ensemble des salariés arrivés dans le trimestre à l'occasion de 4 modules animés par un vivier de formateurs internes. **Le renouvellement du CSE** fut également l'occasion de mettre en place avec succès une solution de vote électronique. La participation fut identique aux précentes élections mais une carence de candidats au 1er tour a conduit à l'absence regrettable d'élection d'un délégué syndical. Enfin, les outils ont du s'adapter au nouveau décret relatif à la rémunération des assistants familiaux et à l'extension du Ségur. Toutefois, l'absence de prise en compte de certains métiers par la mesure est à regretter et fut source de tensions internes.

Services Généraux & Informatiques

Pour accompagner le développement des établissements, **un maillage immobilier** avec de nombreux bailleurs, agences et investisseurs a été opéré. En ce sens, un plan d'action a également été engagé par l'intermédiaire d'un outil de suivi permettant à terme d'aboutir à **un Plan Pluriannuel d'Investissement** permettant de gagner en qualité de vie sur les sites tant pour les travailleurs que pour les enfants hébergés. Enfin, une **Commission Immobilière** a également été mise en place. Elle sera décisionnaire sur certains choix stratégiques patrimoniaux de la Fondation, notamment d'acquisition de biens.

Direction Administrative & Financière

Une nouvelle responsable comptable et financière a été recrutée et une nouvelle directrice a été nommée dans le cadre d'une promotion interne. Le service s'est également renforcé via **l'implémentation de l'outil BI Sage** qui offre un meilleur environnement de travail et permet de s'affranchir des services d'un cabinet comptable pour différentes tâches.

PERSPECTIVES

Déployer **le RGPD et le Dossier Usager Informatisé** au sein de la Fondation.

Mettre en œuvre le référentiel HAS et accompagne les équipes au changement et à la réalisation des premières évaluations.

Refonte du **livret d'accueil salarié.**

Création d'un podcast pour présenter les métiers de la protection de l'enfance.

Organisation des colloques 2023 de Droit d'Enfance et du 116 000 Enfants Disparus.

CHIFFRES CLÉS

3 alternants recrutés

97 000 abonnés sur les réseaux sociaux

40 articles et reportages dans la presse et les médias

25 000 € collectés auprès des donateurs et entreprises privées

PARTENAIRES

aadh
Alliance des Avocats
pour les Droits de l'Homme

Collectif
TeSS
téléphonie sociale et en santé

Idée 93

UNIOPSS

URIOPSS

COFRADE
les Droits de l'Enfant

Cause
Majeur !

De la
Convention
AUX ACTES !

International Centre
FOR MISSING & EXPLOITED CHILDREN

TF1

france•tv

NRJ

Raje

SNP TV

mistertee.fr
VÊTEMENTS & OBJETS PERSONNALISÉS

PSYCHOLOGIES

radio
bonheur

DES IDEES
TOUTES FAITES

3iS
Passion, créativité et excellence

inmac
wstore

Leonidas
The Preferred Belgian Chocolates

formulaire de don

SOUTENIR LA FONDATION DROIT D'ENFANCE

Faire un don à Droit d'Enfance c'est s'engager aux côtés d'une fondation mobilisée depuis plus de 150 ans en faveur de la protection de l'enfance et agir concrètement pour améliorer l'accompagnement des enfants en difficultés et de leurs familles.

Faire un don à Droit d'Enfance, fondation reconnue d'utilité publique en 1866, vous permet de **déduire de vos impôts 75 % du montant de votre don** dans une limite de 1 000 €. Au-delà, la réduction est de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec possibilité de report de l'excédent sur une durée de 5 ans.

En soutenant Droit d'Enfance vous pouvez, par exemple :

- **Favoriser la création de projets d'insertion** pour les jeunes accompagnés par le Service de Prévention Spécialisée les Réglisses ;
- **Embellir le quotidien des jeunes et des familles** accueillis dans nos établissements ;
- **Soutenir la création de groupes de parole** pour les familles dont l'enfant a disparu ;
- Aider des familles séparées de plusieurs milliers de kilomètres à **se retrouver** en soutenant le Service Social International.

DROIT D'ENFANCE

FONDATION MEQUIGNON

Protéger les enfants, accompagner les familles.

Fondation de protection de l'enfance reconnue d'utilité publique

Droit d'Enfance - Fondation Méquignon
76 avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF
contact@droitdenfance.org ▪ www.droitdenfance.org